

## TERMES DE REFERENCE DU/DE LA CONSULTANT/E INTERNATIONAL/E – UNICEF GUINEE

Titre de la consultance	Type d'engagement	Lieu d'affectation
Réalisation d'une Analyse de la Situation (SitAn) des Enfants et des Adolescents en Guinée	<input checked="" type="checkbox"/> Consultant Individuel <input type="checkbox"/> Contractant Individuel	Conakry et partiellement à domicile

### 1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Analyse de la Situation (SitAn) des droits et du bien-être des enfants est un produit phare conçu pour éclairer le dialogue politique, les partenariats et les interventions visant à améliorer la vie des enfants. Il s'agit d'une évaluation et d'une analyse de la situation du pays en ce qui concerne les droits de l'enfant et les questions cruciales affectant leur réalisation. La SitAn est un élément essentiel du cadre de suivi des droits de l'enfant et représente un produit programmatique clé de l'UNICEF, qui permet de se concentrer sur les gaps de connaissances liées aux inégalités et aux privations des enfants. En favorisant un large engagement de toutes les parties prenantes, la SitAn est censée alimenter le dialogue politique dans le pays et la promotion de politiques axées sur l'enfant, afin de contribuer de manière importante à accélérer la réalisation des objectifs liés à l'enfance en tenant compte de l'équité.

La SitAn reflète le rôle de l'UNICEF qui consiste à exhorter toutes les instances du Gouvernement et les principales parties prenantes à utiliser la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE) comme mécanisme d'orientation dans l'élaboration des politiques et des lois. Elle fait partie intégrante des politiques et procédures de programmation de l'UNICEF, et doit être réalisée avant le début de la planification d'un nouveau programme de pays, et avant (ou parallèlement) l'élaboration du Cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (*United Nations Sustainable Development Cooperation Framework - UNSDCF*).

#### 1.1. Contexte national de la SitAn

La dernière analyse de situation des enfants en Guinée a été réalisée en début 2015 dans le cadre du projet "Une meilleure information pour des solutions et une protection durables", qui était soutenu financièrement par le Fonds pour le Retour (de la Commission Européenne). Cette SitAn de 2015 a révélé que 60% de la population infantile est touché par la pauvreté, situation qui s'explique entre autres par des questions de gouvernance. Cette sous-population était estimée en 2013 à 5.746.000 pour une population globale de 11.745.000. La qualité de l'enregistrement des naissances n'était pas satisfaisante, et le nombre d'enfants de moins de 18 ans non enregistrés était estimé en 2014 à 2.489.000 et celui des enfants sans acte de naissance à 3.459.000. Selon cette SitAn de 2015, il n'y avait pas de progrès dans certains domaines essentiels pour la survie et l'épanouissement des enfants, en particulier dans les zones rurales. Ainsi, les taux de mortalité infantile et de malnutrition infantile en Guinée restaient plus élevés que les taux moyens constatés pour l'Afrique subsaharienne. Il y avait aussi une persistance de la fécondité précoce. La loi guinéenne punit les mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E), les mariages forcés et précoces ainsi que les violences domestiques. Cependant, ces pratiques existent dans toutes les régions, et l'efficacité des mesures de prévention et de répression de ces pratiques était très faible. Selon cette SitAn de 2015, la situation des de la Guinée n'était pas bonne et le système d'éducation était aux prises avec d'énormes inégalités sociales. La part du budget national consacrée à l'éducation en 2014 était de 11,67% avec des inégalités d'accès à l'éducation entre le milieu rural et le milieu urbain. En 2014, la Guinée a été frappée par une flambée de maladie à virus Ebola qui a été favorisée par divers facteurs culturels, historiques, géographiques et infrastructurels. Ceci a provoqué une crise humanitaire, sociale, économique et sécuritaire qui a perduré jusqu'en 2016.

Une analyse de la situation des enfants a été faite en fin 2016 par UNICEF Guinée, dans le cadre de la préparation de son programme de pays 2018-2022. Celle-ci a dégagé les mêmes conclusions que la précédente. Elle révèle d'abord qu'environ 60% des enfants vivent dans des ménages pauvres. Ensuite elle met en exergue les impacts

de l'épidémie de la maladie à virus Ebola en termes notamment de baisse significative de l'utilisation par les populations des services sociaux de base, de contraction de l'offre de services sociaux, d'appauvrissement de la population et d'accentuation de la vulnérabilité des enfants et des femmes affectés et/ou infectés par l'épidémie.

Entre 2018 et 2020, la situation ne s'est quasiment pas améliorée, bien au contraire. Par exemple, seul un quart des enfants a été complètement vacciné, et plus d'un cinquième des enfants n'ont reçu aucun vaccin. Au niveau national, 75% des enfants de moins de 6-59 mois et 46% des femmes sont anémiés. La surveillance des maladies à potentiel épidémique a montré que la poliomyélite et la fièvre jaune continuent de sévir sous forme de quelques flambées épidémiques. Les résultats d'apprentissage des enfants ne sont pas du tout satisfaisants : en 2019, 55,3% des élèves en fin de scolarité ne manifestent pas les compétences suffisantes de lecture ; et 67,6% de ces élèves connaissent de très grandes difficultés en mathématiques pouvant les exposer au décrochage scolaire. Dans l'ensemble, 30% des 2.059.433 enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance (malnutrition chronique) dont 13% sous la forme sévère.

La survenue du COVID-19 en mars 2020 dans le pays a empiré la situation des enfants. La croissance du PIB - qui était de 6,2% en 2019 – était attendue à 1,4% en 2020 dans le meilleur des cas, voire -1,8%. Le pouvoir d'achat des ménages guinéens qui était déjà faible en 2018, s'est davantage rétréci en 2020 du fait du COVID-19. Les mesures de confinement partiel et les restrictions des déplacements décrétés par le Gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire à partir de fin mars 2020 à la suite de la pandémie ont contribué à la détérioration du tissu économique et des conditions de vie des ménages qui, dans de nombreux cas, se sont retrouvés privés de ressources. En 2020, on peut présumer une hausse du taux de pauvreté, qui semblait pourtant avoir baissé entre 2012 et 2019 - respectivement de 55% à 41,8%. La récession et la pauvreté induites par la COVID-19 ont affecté de manière disproportionnée ceux qui étaient déjà les plus vulnérables : les pauvres, les femmes mais surtout les enfants. Et en fin janvier 2021, la Guinée a connu une résurgence d'Ebola en pleine pandémie de COVID-19.

Compte tenu des résultats des analyses de la situation, à la suite des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes concernées et la prise en compte des recommandations pertinentes formulées par la CDE<sup>1</sup> et la CIDPH<sup>2</sup>, l'UNICEF et le Gouvernement de la Guinée ont convenu préparé et adopté le Document de Programme de Pays (CPD) 2018-2022 qui est structuré sur une série d'interventions complémentaires articulées autour de 5 Composantes Programmatiques interreliées : (i) Survie et développement de l'enfant<sup>3</sup> ; (ii) Education de base ; (iii) Protection de l'enfant ; (iv) Inclusion sociale ; et (v) Efficacité du programme.

## 1.2. Contexte stratégique de la SitAn

En mars 2021, les autorités guinéennes avaient commencé l'élaboration du second Plan National de Développement Économique et Social (PNDES II) pour la période 2021-2025. Toutefois, à la suite de la prise du pouvoir par le CNRD le 5 septembre 2021 et la mise en place d'une période de transition, le gouvernement de transition s'est doté d'une feuille de route et un programme de référence intérimaire (PRI - 2022-2025) a été élaboré. Les choix stratégiques du PRI sont sous-tendus par un état des lieux rétrospectif, basé sur les tendances démographiques, le profil social et environnemental du pays, ainsi que sur l'évolution des agrégats macroéconomiques sur les dernières années. Ils reposent également sur une analyse diagnostique centrée sur les fragilités systémiques de la Guinée. Ces choix tiennent compte par ailleurs, des importants atouts de développement, dont dispose le pays.

En tant qu'outil d'opérationnalisation de la feuille de route, le PRI contribuera à travers ses interventions, à : (i) créer les conditions de paix et de sécurité ainsi qu'un environnement institutionnel et macroéconomique stable durant la Transition ; et (ii) permettre l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes à la satisfaction de toutes les parties prenantes. Pour y parvenir le PRI articule sa stratégie d'intervention autour des cinq axes

<sup>1</sup> Convention relative aux droits de l'enfant.

<sup>2</sup> Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

<sup>3</sup> Avec ses sous-composantes relatives à la Santé et lutte contre le VIH, la Nutrition, et au secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH).

de la feuille de route du Gouvernement, à savoir : (i) rectification institutionnelle ; (ii) cadre macroéconomique et financier ; (iii) cadre légal et gouvernance ; (iv) action sociale, emploi et employabilité ; (v) infrastructures, connectivité et assainissement.

Le Plan Cadre d'Assistance du Système des Nations Unies actuel couvre la période 2018-2022, à l'instar du Programme de Pays de l'UNICEF. Le nouveau Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) - tout comme le prochain Programme de Coopération de l'UNICEF- sera pour une période de 5 ans (2024-2028). La SitAn a vocation à rester pertinente tout le long de ce cycle de Programme.

La SitAn est un des premiers éléments dans ce processus et servira de référence pour les réflexions stratégiques qui suivront. En effet, à l'approche du nouveau cycle de Programme de Pays, il est de plus en plus nécessaire d'actualiser l'analyse sur la situation des enfants et des adolescents dans le pays, en particulier les plus vulnérables. De plus il est important d'apprécier les évidences disponibles sur les effets de la COVID-19 sur les enfants, afin d'éclairer les décisions relatives au programme et d'orienter les efforts de plaidoyer politique et de développement de partenariats, ainsi que de suivre les progrès dans la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Compte tenu de ce qui précède, l'UNICEF Guinée recherche les services d'un/e consultant international pour conduire l'analyse de la situation en utilisant les éléments disponibles, tout en tenant compte des cadres normatifs de l'UNICEF et des Nations Unies, y compris les ODD en lien avec les engagements et objectifs nationaux.

## 2- OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Le but de cette mission est de réaliser une analyse de la situation des enfants et des adolescents, basée sur les droits humains et axée sur l'équité en ce qui concerne la réalisation de leurs droits. L'analyse qui se fera selon une procédure allégée devra examiner les progrès, les défis et les opportunités pour la réalisation des droits et du bien-être des enfants, ainsi que les schémas de privation auxquels les enfants et les adolescents sont confrontés. L'analyse doit être objective et vérifiable, et devrait pouvoir être utilisée par tous les partenaires et parties prenantes du pays pour relever les principaux défis qui empêchent les enfants et les adolescents, en particulier les plus défavorisés, de jouir de leurs droits garantis par la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et d'autres obligations internationales auxquelles le pays a souscrit.

Le rapport d'analyse de la situation doit mettre en évidence les priorités stratégiques de la Guinée pour réduire les disparités et remédier aux vulnérabilités, et ainsi contribuer à influencer davantage le programme national de développement, et à accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux concernant les enfants et les adolescents, y compris les ODD. Cette analyse devrait examiner de manière critique les progrès réalisés par les politiques et les programmes pour assurer une couverture à l'échelle de tous les groupes vulnérables, l'adéquation de la mise en œuvre des politiques, notamment en termes de budget, et les ressources nécessaires pour ne laisser aucun enfant de côté. La SitAn devrait présenter des preuves solides et mettre en évidence les possibilités de développement socialement inclusif. Elle devra aussi examiner les obstacles à la réalisation des droits de l'enfant, ainsi que les rôles interdépendants des institutions responsables, mais aussi mettre en évidence les inégalités entre les groupes, en fonction des caractéristiques socio-économiques, et disparités urbaines/rurales et intra-urbaines, du genre, de la localisation géographique et d'autres dimensions.

Les objectifs spécifiques de la SitAn sont les suivants :

- Analyser les progrès en matière de réalisation des principaux droits de l'enfant, de l'adolescent (e) et du (la) jeune en Guinée au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant ;
- Identifier, avec précision, les tendances et les incidences des privations (données ventilées par âge, sexe, zone urbaine/rurale, statut socio-économique et autres facteurs pertinents), sensible à l'équité et factuelle de la situation des enfants et des adolescents de la Guinée, à utiliser pour la prise de décision basée sur les résultats et la planification d'interventions visant à résoudre les problèmes les plus urgents affectant les enfants ;
- Acquérir une compréhension approfondie de la situation des enfants et des adolescents en analysant les politiques, les stratégies, les investissements publics, les tendances sociales et

économiques qui les touchent (données désagrégées par âge, sexe, zones urbaines/rurales, statut socio-économique et autres facteurs pertinents) ;

- Identifier et analyser les obstacles/barrières et les goulots d'étranglement qui empêchent les enfants, en particulier les plus défavorisés, de bénéficier des services sociaux dans tous les secteurs et de jouir pleinement de leurs droits ;
- Identifier les lacunes en matière de données et proposer des actions pertinentes à mettre en œuvre les acteurs en particulier par l'UNICEF au courant du prochain cycle de programme pour contribuer à la production d'évidences probantes susceptibles d'améliorer le suivi des droits des enfants et des adolescents, en particulier des groupes les plus vulnérables ;
- Identifier les thématiques émergentes (changement climatique et ses effets), situation d'urgence (risques de catastrophes et autres crises et chocs réels et/ou potentiels), la migration etc.) affectant les enfants, des adolescent(e)s et des femmes ainsi que les vulnérabilités sous-jacentes et les capacités et mécanismes d'adaptation et de résilience des familles/ménages, des communautés et des institutions locales et nationales ;
- Analyser dans quelle mesure il existe un environnement favorable à la réalisation des droits de tous les enfants et adolescents, et analyser comment les interventions et services nécessaires pour remédier aux privations sont priorisés dans les politiques, les lois, les stratégies, les plans et les budgets nationaux ;
- Analyser les rôles et les capacités des débiteurs d'obligations et les détenteurs de droits selon le principe de programmation basé sur les droits humains et l'équité ;
- Définir ensemble avec les parties prenantes les orientations stratégiques pour réduire les inégalités et accélérer la réalisation des droits de l'enfant, des adolescent (e) et du (la) jeune, notamment les plus vulnérables.

L'analyse de la situation est destinée à un public plus large, comprenant entre autres les organismes gouvernementaux, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les enfants et les adolescents, les institutions académiques et de recherche, les acteurs du secteur privé, et les médias. Le processus d'élaboration de l'analyse de la situation prévoit donc un engagement avec le Gouvernement et les principales parties prenantes, y compris les enfants et les jeunes. Il permet de promouvoir un dialogue significatif sur les questions relatives aux enfants et aux adolescents entre les principaux acteurs des droits de l'enfant.

### 3- PORTEE DU TRAVAIL

Le/la consultant/e sera chargé/e de mettre à jour le SitAn de Guinée en examinant les données et la littérature disponibles, de mener des entretiens et des discussions axés sur la triangulation des données et des informations. La mission sera guidée par les guides et orientations en matière de la SitAn et comprendra les grandes étapes suivantes :

**Étape 1 : analyse secondaire des données disponibles, et collecte de nouvelles données si nécessaire pour combler les lacunes.**

- 1.1-Examen des données disponibles à travers un examen des données nationales et internationales disponibles (provenant de rapports administratifs, d'enquêtes et des rapports de mise en œuvre), des rapports d'études et des recherches sur les enfants et les adolescents en se concentrant sur des évaluations concernant les secteurs d'intervention touchant les enfants : la santé, la nutrition, WASH, l'éducation, l'environnement, la protection de l'enfant et la protection sociale, la pauvreté, la participation des jeunes en relation avec les priorités nationales et les objectifs internationaux à l'instar des ODD. En outre, le consultant examinera les données relatives aux domaines nouveaux et émergents liés au changement climatique, aux droits des enfants handicapés, aux risques et à la résilience. L'étude doit également analyser l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les enfants, les adolescents et leurs foyers, ainsi que les autres épidémies auxquelles la Guinée a fait face ces dernières années.

Les données quantitatives et qualitatives doivent être examinées sous l'angle des droits humains, du genre et de l'équité.

1.2-Collecter de données complémentaires : sur la base des nouvelles données disponibles compilées, le consultant collectera des données primaires auprès des principales parties prenantes au niveau national. En l'absence de données récentes d'enquêtes, le consultant sera amené à recourir aux données administratives des ministères sociaux et celles collectées par les autres acteurs œuvrant dans les secteurs de la protection des droits des enfants pour renseigner les indicateurs mais aussi étayer les analyses. Ensuite, il/elle collectera des données qualitatives pour compléter les analyses.

**Étape 2 : mettre à jour l'analyse des principales causes des lacunes et des inégalités en matière de droits de l'enfant et élaborer une nouvelle analyse, y compris pour les domaines émergents.**

Il est attendu de la/du consultant/e qu'il/elle mette à jour l'analyse approfondie des données et des informations de la précédente SitAn. L'âge, le genre, l'adolescence et le handicap doivent être intégrés tout au long de l'analyse et la durabilité environnementale doit être soulignée.

**4- CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIE**

**4.1. Cadre conceptuel**

Le cadre conceptuel général de l'analyse de la situation des enfants et des adolescents en Guinée est l'approche de la programmation basée sur les droits humains (APBDH). Elle doit permettre de comprendre les privations et les inégalités existantes et d'établir les liens entre les causes sous-jacentes et les obstacles à la réalisation des droits et du bien-être des enfants. Le cadre conceptuel situe l'analyse dans le contexte du pays et reconnaît clairement les problèmes régionaux et mondiaux qui ont un impact sur la vie des enfants dans le pays. En outre, il explore les raisons de la réalisation inégale des droits de l'enfant et des inégalités en matière de bien-être, ainsi que les possibilités de réaliser des progrès pour tous les enfants, en particulier ceux qui sont laissés pour compte ou ceux qui risquent le plus de le devenir.<sup>4</sup>

En plus de l'analyse de causalité qui inclut les principales privations, les causes immédiates, sous-jacentes et structurelles, les 10 déterminants suivants devraient aider à catégoriser les goulots d'étranglement et les obstacles critiques selon le tableau ci-dessous :

Déterminants des Goulots d'étranglements	Description
Normes Sociales	Les règles sociales de comportement principalement motivées par la pression sociale
Législation / Politique	Pertinence des lois et des politiques aux niveaux national et local
Budget / Dépenses	Allocation et décaissement des ressources nécessaires aux niveaux national et local
Management/Coordination	Rôles et les responsabilités / Coordination / Partenariat
Disponibilité de produits essentiels / Intrants	Produits essentiels / intrants nécessaires à la prestation d'un service ou à la promotion de l'adoption d'une pratique
Accès aux services adéquats et à l'information	L'accès physique (infrastructure, services, information)
Accès Financier	Capacité de payer (services / pratiques), les coûts directs et indirects
Pratiques socio-culturelles et Croyances	Croyances et pratiques individuelles qui peuvent être largement partagées, mais ne sont pas principalement motivés par la « pression sociale»

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur le cadre conceptuel et la manière d'analyser les droits de l'enfant dans la nouvelle génération d'analyse de la situation, veuillez consulter le document : [UNICEF \(2019\) : « Lignes directrices de base : nouvelle génération d'analyse de la situation »](#) - pages 14 à 16.

Continuité de l'utilisation	Achèvement / continuité dans l'utilisation des services et l'adoption de pratiques
Qualité	Le respect des normes de qualité requises (normes nationales ou internationales)

## 4.2. Cadre conceptuel et questions spécifiques

CADRE	QUESTIONS
<b>Aperçu général du pays (Contexte)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels groupes de population sont concernés par les lois nationales/infranationales, les politiques, y compris les budgets, les conflits et les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui entraînent des inégalités ?</li> <li>Comment le contexte national élargi contribue-t-il aux droits de l'enfant et au bien-être des jeunes ? Inversement, quels facteurs macroéconomiques exacerbent les inégalités ? Quelles sont les solutions innovantes qui accélèrent le développement inclusif ?</li> <li>Comment les institutions - régionales, nationales, infranationales, privées, publiques, confessionnelles, communautaires, etc. - s'acquittent-elles de leurs obligations en matière de services inclusifs et d'opportunités favorables pour les enfants et les jeunes ?</li> </ul>
<b>Causes, défis et risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels facteurs spécifiques ont contribué à la réalisation des droits et du bien-être de l'enfant ? Quelles sont les principales violations des droits de l'enfant dans le pays ?</li> <li>Quels sont les principaux facteurs, y compris les risques (l'ordre de priorité est, ici, essentiel), qui empêchent la réalisation des droits de l'enfant et leur bien-être ?</li> <li>Quels sont les facteurs clés qui déterminent les inégalités dans la réalisation des droits des enfants et leur bien-être ? Comment les enfants se sentent-ils engagés en tant qu'acteurs dynamiques dans les décisions ?</li> <li>Les enfants et les jeunes, en particulier les plus vulnérables, jouissent-ils de leurs droits (disponibilité, accès, utilisation, adéquation et efficacité) à des produits, des services et des opportunités ?</li> </ul>
<b>Droits et bien-être de l'enfant : progrès et Inégalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels progrès ont été accomplis dans la réalisation des droits et du bien-être des enfants dans les différents groupes d'âge concernés, comme les nouveau-nés, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes enfants, les enfants plus âgés et les adolescents, tels que définis dans le contexte national, dans la littérature et dans les données factuelles ?</li> <li>Les progrès ont-ils été inégaux ? Quelle est l'ampleur ou l'importance des privations auxquelles sont confrontés les groupes marginalisés, tels que les filles et les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté, les enfants en situation de handicap, les enfants issus des minorités et les enfants réfugiés, entre autres ? Qui sont les groupes laissés pour compte, où et pourquoi ? Qui, parmi les enfants laissés pour compte, sont confrontés à des privations et à des désavantages graves et/ou croisés, ou à des formes multiples de discrimination qui les rendent susceptibles d'être les plus en retard ? Dans quelle mesure les enfants sont-ils résistants aux chocs et aux facteurs de stress ?</li> </ul>
<b>Enjeux mondiaux et régionaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les problèmes mondiaux et régionaux qui ont un impact sur les droits et le bien-être des enfants ? Des progrès ont-ils été réalisés dans la mise en œuvre des observations finales des rapports périodiques de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et des instruments connexes relatifs aux droits de l'Homme ? Comment les problèmes, les enjeux et les opportunités transfrontaliers (migrations, trafic, numérisation, etc.) sont-ils abordés/gérés à l'échelle ?</li> <li>Comment la réalisation des droits et du bien-être de l'enfant contribue-t-elle à la réalisation des ODD dans le pays et à la résolution des problèmes émergents ?</li> </ul>

### 4.3. Méthodologie

Le/la consultant/e s'appuiera principalement sur l'analyse de données secondaires. Toutefois, les entretiens avec certains informateurs clés identifiés ou des acteurs nationaux de la protection et promotion des droits de enfants permettront, ayant que possible, de combler les lacunes en données, améliorant ainsi la qualité du rapport. Ainsi, la méthodologie consistera notamment en :

- *Une revue documentaire* des données et éléments probants disponibles aux niveaux national et international sur les sujets sélectionnés, et publiés dans des études, des recherches, des évaluations et des rapports d'enquêtes ;
- *Une revue documentaire* des données, des rapports et des analyses des Programmes générés à travers les interventions du programme de coopération Guinée - UNICEF, y compris les études, les recherches et les évaluations ;
- *Une revue documentaire et une analyse comparative* de la législation disponible, et des documents sur la politique sociale, les stratégies gouvernementales, les allocations budgétaires et les analyses des dépenses publiques ;
- *Une analyse* des sujets des questions spécifiques comme les disparités entre les sexes, les risques, la migration, etc.)
- *Des entretiens et des groupes de discussions dirigés avec des informateurs clés*, y compris ceux qui élaborent et mettent en œuvre les politiques publiques, ainsi que **les représentants des jeunes et des adolescents**.

L'analyse doit prendre en compte et articuler les disparités liées au sexe, au revenu et à la situation géographique (perspectives nationales/régionales). L'analyse doit porter sur l'ensemble des droits de l'enfant et identifier les domaines dans lesquels il existe des privations.

L'analyse devrait également adopter l'approche par cycle de vie avec une désagrégation par tranches d'âges (moins de 5 ans, 5-11 ans, 12 -18 ans) pour mettre en évidence les vulnérabilités spécifiques à chaque groupe d'âge. Au-delà, elle permet d'offrir des paquets de services adaptés à la phase critique de la conception et de la petite enfance, à la période de vulnérabilité de l'enfance et à celle de l'adolescence, souvent très critique et parfois insuffisamment analysée et intégrée dans les réponses pour les enfants et la transition à l'âge adulte.

La méthodologie de collecte et d'analyse des données et le processus de documentation doivent permettre la mise à jour périodique de l'analyse de la situation. Le/la consultant/e devra proposer une méthodologie précise et détaillée lors de la phase de démarrage de la mission. Les lignes directrices de l'UNICEF sur la conduite de la nouvelle génération d'analyse de la situation serviront de référence à cet effet.

### 4.4. Étapes de l'analyse de la situation

Dans le cadre de la mission, le/la consultant/e travaillera avec des acteurs divers et ayant une diversité de perspectives. Ce processus sera soutenu par le Bureau de l'UNICEF.

#### 1. Phase de démarrage

- Revue documentaire préliminaire pour apprécier la disponibilité des données/informations ;
- Développement du cadre conceptuel de la SitAn et des outils spécifiques pour la collecte des données.
- Cartographie des principales parties prenantes afin de préparer les personnes à rencontrer mais aussi auprès desquelles les informations seront rassemblées.
- Etablissement de la structure d'analyse des données et du rapport final y compris la table des matières.
- Préparation et présentation du rapport de démarrage.

#### 2. Collecte et analyse des données

- Collecte de données et revue documentaire approfondie des évidences/informations disponibles sur la situation des enfants et des adolescents. Cela comprend les données/documentation sur les groupes d'enfants les plus défavorisés et les plus démunis ainsi que les groupes d'enfants classés selon l'approche

par cycle de vie (< 5 ans, 5-11 ans 12-18 ans). Les documents de stratégies et de planification nationales, les politiques et budgets, les données et informations pertinentes sur les questions des risques des crises et catastrophes, l'égalité des sexes, la gestion des finances publiques, le rôle du secteur des entreprises, et sur la participation significative des enfants et des adolescents doivent être compilées et analysées.

- Entretiens dirigés avec des informateurs clés.
- Analyse secondaire des données, de la documentation et des informations disponibles.

### 3. Rapports

Sur la base des données rassemblées, le/la consultant/e devra produire les livrables ci-dessous listés, en consultation et en étroite collaboration avec l'équipe de l'UNICEF Guinée.

**L'utilisation de visuels appropriés (*illustrations, graphiques, photos, schémas, etc.*) est requise dans ce rapport.**

### 4.5. Considérations éthiques

Le/la consultant/e est tenu/e d'identifier clairement tout problème éthique potentiel, ainsi que les processus de revue éthique et de contrôle du processus de recherche/collecte de données. La procédure de l'UNICEF pour les normes éthiques en matière de recherche, d'évaluation, de collecte et d'analyse des données peut être consultée à l'adresse sur le site de l'UNICEF<sup>5</sup>.

Cette procédure doit être appliquée systématiquement et de manière cohérente tout au long de la mission. La procédure contient les normes minimales et les procédures requises pour la recherche, l'évaluation et la collecte et l'analyse de données entreprises ou commandées par l'UNICEF (y compris les activités entreprises par des contractants individuels et institutionnels, ainsi que les partenaires) impliquant des sujets humains ou l'analyse de données secondaires sensibles.

## 5- CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE ET FINANCIERE

### Critères d'évaluation technique

L'offre technique sera notée sur 70 avec un seuil de passage de 50 et sera basée sur deux critères : i) qualifications professionnelles, ii) méthodologie et approches proposées pour aborder la consultation.

#	Critères	Nombre de points
01	<b><u>Qualifications/ Expériences</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Qualifications académiques.</li> <li>– Qualifications et les connaissances dans le domaine.</li> <li>– Expériences antérieures sur des projets similaires (avec exemples-copies de travail similaire dans les contrats passés sur les cinq dernières années.</li> <li>– Expériences passées avec UN/UNICEF et durée de l'expérience.</li> </ul>	<b>20 Points</b> 3 pts 5 points 7 points 5 points
02	<b><u>Méthodologie et approches proposées</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Compréhension des aspects techniques de la mission mise en évidence par : (i) la méthodologie et approche propose, (ii) détail des tâches à accomplir, (iii) résultats par phase de la mission, (iv) chronogramme.</li> <li>– Alignement de la proposition technique aux directives en matière de conduite des SitAn.</li> </ul>	<b>50 points</b>
	<b>Total</b>	<b>70 points</b>

**L'offre financière** la plus basse obtient le maximum de la note financière. Les autres offres ayant passé le seuil technique requis recevront des notes inversement proportionnelles à l'offre la plus basse.

<sup>5</sup> [UNICEF Procedure for Ethical Standards in Research, Evaluation, Data Collection and Analysis](#)



Les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à réaliser les termes de référence, ainsi que leur proposition de rémunération tout inclus (honoraires, Perdiems, et autres dépenses si nécessaires). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

## 6- QUALIFICATIONS ET/OU CONNAISSANCES SPECIALISEES ET EXPERIENCE SPECIFIQUE ET COMPETENCES-CLES

Le/la consultant/e proposé/e pour cette mission doit démontrer des compétences combinées suivantes :

### Qualifications académiques

- Diplôme d'études supérieures (minimum Master – BAC+5) en sciences sociales, en développement international ou tout autre domaine connexe pertinent pour la mission.

### Expertise et compétences

- Solides compétences analytiques - références à des travaux antérieurs ou collaboration passée avec des institutions.
- Connaissance du contexte guinéen et/ou expérience de travail de consultation dans des pays similaires, notamment de la région (Afrique de l'Ouest et du Centre).
- Excellente connaissance des statistiques, des systèmes de services sociaux, de l'agenda de développement.
- Une expérience antérieure de conduite d'une analyse de la situation des enfants et des jeunes dans un pays aux conditions similaires de la Guinée.
- Au moins 10 ans d'expérience pertinente dans l'élaboration de rapports analytiques et de documents de politiques relatifs aux enfants et aux adolescents.
- Expérience avérée dans l'analyse de données quantitatives et qualitatives, l'analyse politique (et financière), y compris l'expérience dans l'utilisation systématique de données désagrégées par âge et par sexe et de données sensibles au genre, et la préparation de rapports.
- Connaissance de l'approche de programmation basée sur les droits humains.

### Compétences et aptitudes

- Excellentes compétences en matière de communication, y compris une capacité avérée à mener des consultations avec les acteurs de protection et promotion de droits des enfants, y compris les jeunes et les enfants eux-mêmes.
- Excellente compétence de synthèse et de rédaction des documents stratégiques et des rapports.
- Excellentes compétences organisationnelles et capacités avérées à travailler dans des délais serrés.
- Bonne capacité de facilitation des groupes de discussion.

### Langues requises

- Excellente maîtrise du français et connaissance de l'anglais souhaitée.

## 7- DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de 40 jours ouvrables. Cette mission devrait être lancée au plus mi-fevrier 2023.

## 8- SUPERVISION

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision directe du Représentant adjoint de l'UNICEF Guinée. Toutefois, pour la gestion quotidienne des activités, il/elle travaillera avec le Chef de la Planification, Suivi et Evaluation. Par ailleurs, un Comité SitAn conjoint incluant des hauts cadres des ministères partenaires clés et de l'UNICEF sera mis en place. Il suivra l'exécution de cette étude et validera les outils et le rapport. Le/la consultant/e fournira des rapports réguliers d'exécution de la mission afin de recevoir le feedback, en particulier compte tenu du calendrier serré.

### 9- LIEU D’AFFECTATION ET VOYAGES

Certaines activités seront réalisées à distance (virtuellement) et d’autres sur place en Guinée. Pendant la phase de collecte des données sur le terrain, le/la consultant(e) effectuera des descentes sur le terrain. Ces descentes seront effectuées sur la base du plan qui aura été convenu. De même au cours de la phase de présentation du rapport et de sa finalisation, un voyage sera effectué à Conakry. Le consultant international passera 34 jours à Conakry

### 10- CONDITIONS DE TRAVAIL

Le/la consultant(e) utilisera son propre ordinateur. Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujetti/e aux dispositions en vigueur à l’UNICEF relatives à la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et de l’UNICEF en particulier.

### 11- LIVRABLES, DELAIS ET MODALITES DE PAIEMENT

Le processus d’actualisation de l’analyse de la situation des enfants devra être participatif. Pour ce faire, la méthodologie devra être adaptée au temps imparti à la mission et aux autres facteurs à prendre en compte. Ci-après, les principales phases et tâches correspondantes, les livrables, délais et pourcentage de paiement. Le paiement des honoraires sera effectué après soumission et acceptation par l’UNICEF des produits (livrables) spécifiés et présentation d’une facture selon le calendrier de paiement suivant :

<b>Rapport de démarrage de la SitAn</b> : Après approbation du rapport de démarrage de la SitAn	<b>20%</b>
<b>Rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions</b> produit à la fin de la collecte des données et de la présentation du rapport préliminaire sur les principaux résultats et conclusions accompagné de la présentation PowerPoint pour la validation des résultats	<b>20%</b>
<b>Rapport final</b> : Après approbation des rapports finalisés de la SitAn (complet et résumé)	<b>40%</b>
<b>Présentations PowerPoint de dissémination des résultats</b> : Après approbation de la présentation PowerPoint synthétisant les informations clés et de la présentation PowerPoint « <i>Child-friendly</i> » de la SitAn	<b>20%</b>

### 12- COMMENT POSTULER ?

Les candidats intéressés sont priés de postuler uniquement en ligne via le lien partagé et d’y joindre en fichiers attachés, une lettre de motivation, un CV complet, une copie du diplôme le plus élevé, une offre technique et une offre financière en USD.

Les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à réaliser les termes de référence, ainsi que leur proposition de rémunération tout inclus (honoraires, Perdiems, frais de transports et autres dépenses si nécessaires). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

<b>Année budgétaire 2023</b>	<b>Section /bureau requérant(e)</b> : Section Planification, Suivi et Evaluation	<b>Justifiez pourquoi la consultance ne peut pas être exécutée par un staff :</b>  Cette activité exige de l’expertise et compétence spécifique et expériences accrues dans le domaine de l’analyse des risques, y compris en lien avec le changement climatique.
------------------------------	--	---

**Inclus dans le plan annuel de consultation** :  Oui  Non, justifiez :

C’est la décision de la reprise du processus de préparation du UNSDCF et conséquemment du CPD pour le prochain cycle de programme qui déclenche la nécessité de conduire une SitAn dont le processus avait été interrompu en octobre 2021.

<b>Contractant :</b> <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Les deux  <b>Méthode de sélection du contractant :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Sélection compétitive (Roster) <input type="checkbox"/> Sélection compétitive (Publication : Desk Review/Interview) <input type="checkbox"/> Single Source (exceptionnel, uniquement dans les situations d'urgence, approbation du chef de bureau requise)		<b>Demande de :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau SSA <input type="checkbox"/> Extension/ Amendement	
<b>Si une extension, justification de l'extension : N/A</b>			
<b>Superviseur (Nom, fonction) :</b>  <b>Pacifique N. Ruty</b> , Représentant Adjoint a.i. de l'UNICEF	<b>Date de début :</b>  <b>20 février 2023</b>	<b>Date de fin :</b>  <b>20 avril 2023</b>	<b>Nombre de jours (de travail effectif)</b>  <b>40 jours</b>

<b>Inclus dans le plan annuel de consultation :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, justifiez :			
<b>Contractant :</b> <input type="checkbox"/> National <input checked="" type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Les deux  <b>Méthode de sélection du contractant :</b> <input type="checkbox"/> Sélection compétitive (Roster) <input checked="" type="checkbox"/> Sélection compétitive (Publication : Desk Review/Interview) <input type="checkbox"/> Single Source (exceptionnel, uniquement dans les situations d'urgence, approbation du chef de bureau requise)		<b>Demande de :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau SSA <input type="checkbox"/> Extension/ Amendement	

Principales phases/Activités	Livrables	Calendrier
<b>Préparer un rapport de démarrage</b> Il inclura notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Revue de la littérature concernant la réalisation des droits des enfants, y compris les ODD.</li> <li>– Cadre analytique (droits, équité, analyse causale...), cadre politique (statuts des stratégies et politiques), etc.</li> <li>– La méthodologie avec les outils de collecte et d'analyse</li> <li>– Les sources de données et des informations qui seront utilisées, mettre en exergue les lacunes de l'information</li> <li>– Le chronogramme des activités.</li> </ul>	<b>Rapport de démarrage approuvé</b>	<b>6</b>
<b>Collecte, Analyse et rédaction de la SitAn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Collecter les données qualitatives complémentaires de la situation des enfants.</li> </ul>	<b>Rapport préliminaire sur les principaux</b>	<b>12</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>– Participer à (une ou plusieurs) sessions de validation et/ou au SMR.</li> <li>– Trianguler les données qualitatives et quantitatives.</li> <li>– Indiquer les tendances de l’analyse sur la base des principaux résultats d’analyse.</li> <li>– Remettre toutes les tabulations préparées pour l’analyse, y compris les données brutes (p. ex. transcriptions des entrevues et toute autre donnée recueillie).</li> </ul>	<b>résultats et conclusions</b>	
<b>Rédaction du rapport du Rapport de la SitAn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Intégrer les observations reçues du rapport préliminaire sur les principaux résultats.</li> <li>– Analyser de manière approfondie les données suivant les directives.</li> <li>– Rédiger tous les chapitres de la SitAn.</li> <li>– Soumettre le rapport complet</li> <li>– Animer l’atelier national avec les parties-prenantes sur la situation des enfants, des adolescent(e)s et des femmes en Guinée.</li> <li>– Intégrer les observations et commentaires pertinents dans la version finale.</li> <li>– Rédiger la synthèse (executive summary) ainsi que les annexes pertinentes.</li> <li>– Soumettre la version finale complète.</li> </ul>	<b>Rapport préliminaire complet</b>	<b>18</b>
<b>Préparation du PowerPoint et les Notes de dissémination des résultats</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Préparer le PowerPoint de dissémination des résultats de la SitAn et une version ;</li> <li>– Elaborer 2-3 notes synthétiques à usage de plaidoyer (1) pour la mobilisation de ressources ; (2) pour alimenter les discussions dans le cadre du processus de préparation du prochain programme.</li> </ul>	<b>Présentations PowerPoint &amp; Notes de dissémination des résultats</b>	<b>4</b>
		<b>40</b>

Prime d'assurance : prime fixe ni payable au consultant ni remboursable à la section			
Pays	International	Local	International Retirees
<b>Qualifications minimum requises :</b> <input type="checkbox"/> Licence <input checked="" type="checkbox"/> Maitrise <input type="checkbox"/> Doctorat <input type="checkbox"/> Autre  <u>Domaines :</u> Formation Universitaire en sciences sociales, en développement international ou tout autre domaine connexe pertinent pour la mission.		<b>Connaissances/Expertises/Compétences/Langage requis</b>  Excellente maîtrise du français et connaissance de l'anglais exigée.	
<b>Details administratifs :</b> Assistance Visa requise : <input checked="" type="checkbox"/> Transport arrangé par le bureau : <input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> A partir du domicile <input checked="" type="checkbox"/> Basé au bureau Si basé au bureau, un espace de bureau a été identifié : <input checked="" type="checkbox"/> Equipement IT et de communication requis : <input type="checkbox"/> Accès Internet requis : <input type="checkbox"/> Le consultant (e) devra disposer de son propre ordinateur portable avec logiciels appropriés pour la collecte et l'analyse des données.	